



vol de véhicule a la séparation du concubin

Par **nati59**, le **05/06/2010** à **19:53**

j'aimerais avoir un texte de loi ou un conseil,

mon ex concubin est parti de mon logement après une violente dispute suivit de l'appel de la gendarmerie il y a deux ans, avec ma voiture et sa carte grise (a mon nom), j'ai acheté ce véhicule et j'ai les preuves, contrat d'achat, relevé bancaire, sans être pacé ni marié à cet homme, les gendarmes m'ont tout d'abord demandé d'attendre qu'il se calme, en effet, plus d'un an et demi, de menaces de mort et insultes, récidives, peine d'emprisonnement....

A ce jour, il ne veut toujours pas me rendre le véhicule, chantages en tout genre, et même par lettre recommandée, il me demande de faire des papiers de vente bidons !!! a son nom !! quel culot !

bref, après plusieurs démarches, demandes à deux huissiers, gendarmeries, tribunal de police, avocats, ils me font tourner en rond depuis deux ans. pouvez vous m'aider, puis je demander à mon ex conjoint par huissier ou par tribunal la restitution du véhicule, sans passer par un avocat ? car je n'ai pas le droit à l'aide juridictionnelle, merci